

# CODAN Code de conduite



Sociétés CODAN



# CODAN Code de conduite

## La société

Les sociétés internationales CODAN, comptant plus de 1500 employés, sont spécialisées dans la fabrication de dispositifs médicaux d'administration. Depuis la création de la première petite unité de production par Sven Husted-Andersen senior, le nom de CODAN est synonyme de dispositifs de grande qualité, et porte les valeurs d'une entreprise familiale gérée par ses propriétaires.

CODAN est reconnu par les utilisateurs comme un fabricant et un distributeur de dispositifs médicaux, bénéficiant de plus de 60 années de recherche et de développement. En tant que partenaire mondial de l'industrie médicale, avec des origines danoises et des sites de production dans cinq pays, CODAN contribue à la sécurité des soins des patients dans le monde entier, grâce à des solutions innovantes et fiables dans les domaines de la perfusion, du monitoring de la pression sanguine et de la technologie des pompes à perfusion. La gamme de produits de CODAN est le résultat d'une politique de développement cohérente, basée sur la demande du marché et dont les fondements sont une évaluation constante des exigences cliniques, une formation approfondie et un échange régulier de connaissances et d'expériences entre le corps médical et CODAN.

Nos propres sites de production et sociétés de vente situés dans les pays suivants : Allemagne, Portugal, Etats-Unis, Norvège, Suède, Grande Bretagne, France, Suisse, Pays-Bas, Italie, Autriche et Danemark coopèrent afin de garantir une fabrication, des ventes et un service efficaces sur le marché des soins de santé.

La conduite des sociétés (ci-après CODAN)

- CODAN Medizinische Geräte GmbH & Co KG
- CODAN pvb Critical Care GmbH
- CODAN pvb Medical GmbH
- CODAN PORTUGAL, S.A.
- CODAN 11, S.A.
- CODAN US Corporation
- CODAN Inc.
- CODAN NORGE AS
- CODAN TRIPLUS AB
- CODAN Limited
- CODAN FRANCE Sarl
- CODAN Medical AG
- CODAN ARGUS AG
- CODAN BV
- CODAN s.r.l.
- CODAN Medical GmbH
- CODAN Medical ApS
- CODAN DEHA ApS

et celle de leurs employés est liée aux directives spécifiées dans ce document. Celles-ci sont valables pour la direction et tous les employés, et représentent la base obligatoire de toutes nos relations commerciales. Les directives éthiques décrites ici sont tout particulièrement basées sur les principes du Pacte Mondial des Nations Unies, et sur la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies.

## Principes généraux

CODAN s'engage à respecter toutes les lois en vigueur et tout autre règlement applicable dans les pays dans lesquels la société agit. Tous les employés et partenaires commerciaux sont traités de façon juste, et les contrats sont respectés.

## Corruption

Tous les employés de CODAN sont dans l'obligation de séparer de façon stricte les intérêts de la société et leurs intérêts privés. Ceci est valable pour le traitement des clients, des fournisseurs et des autres institutions. Toutes les actions et décisions d'achat sont réalisées de façon indépendante, excluant toutes considérations étrangères aux affaires et les intérêts personnels. L'octroi d'avantages personnels par CODAN et ses employés dans le but d'obtenir des avantages pour la société, pour soi-même ou pour une tierce partie, n'est pas autorisé. Les employés de CODAN ne sont pas autorisés à demander ou accepter des avantages personnels ou des faveurs sous forme d'intérêts, d'argent ou autre, lorsqu'ils traitent avec des clients, des fournisseurs ou d'autres institutions. Ceci ne s'applique généralement pas aux cadeaux et aux invitations qui relèvent du domaine de l'hospitalité, des conventions et de la courtoisie.

## Travail forcé

CODAN condamne de façon stricte toute forme de travail forcé. Les employés ne sont en aucun cas obligés de travailler sous la violence ou l'intimidation.

## Travail des enfants

CODAN respecte les règlements des Nations Unies liées aux droits de l'homme et aux droits des enfants, et s'engage à se conformer à l'âge légal minimum pour l'accès à l'emploi.

## Droits de l'homme

CODAN reconnaît explicitement et œuvre pour le respect des droits de l'homme reconnus internationalement.

## Discrimination

CODAN s'engage à éviter et à s'opposer à toute forme de discrimination sur la base de la situation juridique applicable. Ceci inclut, tout particulièrement, la discrimination basée sur le sexe, la race, le handicap, l'origine ethnique ou culturelle, la religion ou l'idéologie, l'âge ou l'orientation sexuelle.

## Protection de la santé

CODAN se conforme à toutes les exigences sur la protection de la santé et la sécurité au travail, conformément aux dispositions et aux lois nationales.

## Convention collective

CODAN respecte le droit des employés à s'organiser conformément aux lois et aux droits applicables.

## Protection de l'environnement

CODAN estime qu'il est important de parvenir, autant que possible, à un bon équilibre entre les intérêts économiques, les règlements applicables, les demandes médicales et les besoins en matière de protection environnementale et climatique. Nous soutenons les actions en faveur de l'environnement de notre personnel.

## Secrets commerciaux

CODAN exige de ses employés qu'ils respectent et conservent les secrets commerciaux. Les données ainsi que les documents confidentiels ne doivent pas être divulgués à des tierces parties, et les tierces parties ne sont pas autorisées à prendre connaissance de ceux-ci, de quelque manière que ce soit, sauf en cas d'octroi d'une autorisation en bonne et due forme ou en cas de donnée accessible au public.

### Les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies<sup>1</sup>

La durabilité des entreprises commence par un système de valeurs de la société et une approche des affaires dotée de principes. Cela signifie qu'il faut agir d'une manière qui, au minimum, soit conforme aux responsabilités fondamentales dans le domaine des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de l'anti-corruption. Les sociétés responsables représentent les mêmes valeurs et les mêmes principes partout où elles sont présentes, et savent que les bonnes pratiques dans un domaine ne compensent pas un tort dans un autre domaine. En intégrant les principes du Pacte Mondial dans les stratégies, les politiques et les procédures, et en établissant une culture de l'intégrité, les sociétés respectent leurs responsabilités de base, envers les personnes et envers la planète, et posent les bases d'un succès à long terme.

Les dix principes du Pacte Mondial dérivent de la Déclaration universelle des droits de l'homme, de la Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail de l'Organisation Internationale du Travail, de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, et de la Convention des Nations Unies contre la corruption.

<sup>1</sup> Version originale en anglais:  
<https://www.unglobalcompact.org/what-is-gc/mission/principles>

#### Droits de l'homme

**Principe 1** Les entreprises doivent promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme ; et

**Principe 2** ne pas se rendre complices de violations des Droits de l'Homme.

#### Travail

**Principe 3** Les entreprises doivent respecter la liberté d'association, reconnaître le droit de négociation collective ;

**Principe 4** contribuer à la suppression de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.

**Principe 5** Elles doivent contribuer à l'abolition effective du travail des enfants ; et

**Principe 6** à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

#### Environnement

**Principe 7** Les entreprises doivent appliquer le principe de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;

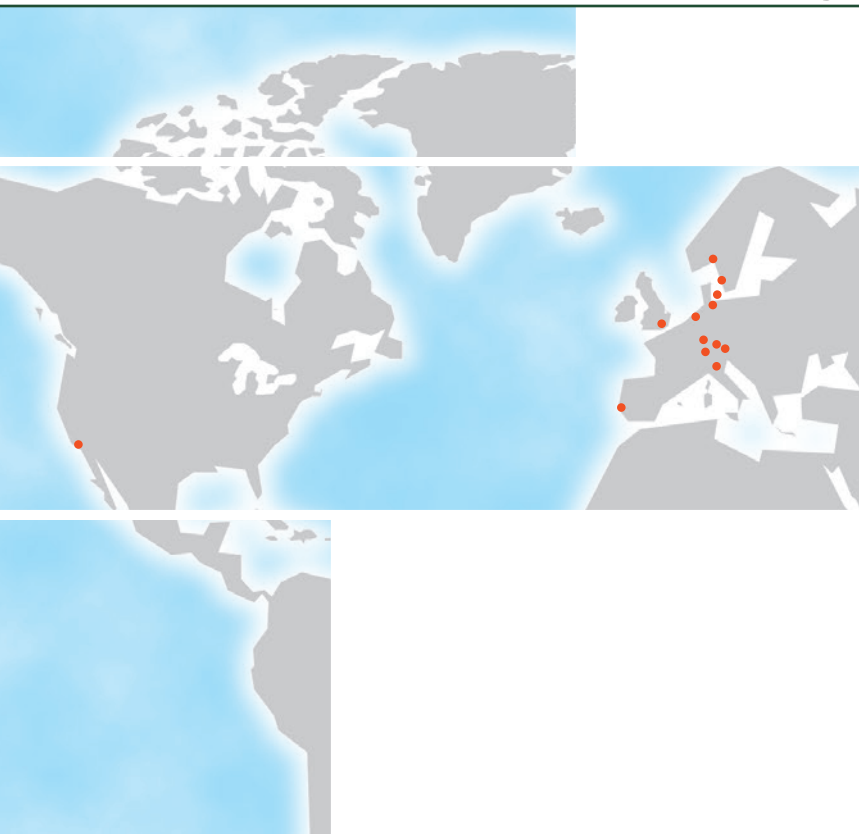
**Principe 8** prendre des initiatives pour promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ; et

**Principe 9** favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

#### Anti-corruption

**Principe 10** Les entreprises doivent agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

# CODAN dans le monde entier



CODAN a une renommée internationale de fabricant et fournisseur de matériel de perfusion/transfusion à usage unique. Le groupe CODAN emploie plus de 1500 personnes à travers le monde.

CODAN, c'est le synonyme de fiabilité, de qualité et de précision, le tout assuré par le savoir-faire et l'expérience de plus de 60 années de recherche et de développement. Nos propres usines de production et nos filiales de ventes garantissent à nos clients une production et des prestations de services de première qualité.

## La gamme des produits CODAN

- Perfuseurs
- Transfuseurs
- Prolongateurs, connecteurs et rampes
- Accessoires de perfusion
- Filtres à perfusion
- Dispositifs pour la néonatalogie/pédiatrie
- Sets de transfert et de prélèvement
- CODAN CYTO®
- Gamme de protection Chemoprotect®
- Seringues
- Sets pour la mesure des pressions par voie invasive
- Pompes à perfusion
- Sets spécifiques

## CODAN Companies

CODAN Medizinische Geräte GmbH & Co KG · Deutschland  
CODAN pvb Critical Care GmbH · Deutschland  
CODAN pvb Medical GmbH · Deutschland  
CODAN PORTUGAL, S.A. · Portugal  
CODAN 11, S.A. · Portugal  
CODAN US Corporation · California · USA  
CODAN Inc. · California · USA  
CODAN NORGE AS · Norge  
CODAN TRIPLUS AB · Sverige  
CODAN Limited · Great Britain  
CODAN FRANCE Sarl · France  
CODAN Medical AG · Schweiz  
CODAN ARGUS AG · Schweiz  
CODAN BV · Nederland  
CODAN s.r.l. · Italia  
CODAN Medical GmbH · Österreich  
CODAN Medical ApS · Danmark  
CODAN DEHA ApS · Danmark

La conformité des systèmes de gestion de la qualité établis avec les dispositions de la norme EN ISO 13485 et de la directive 93/42/CEE du Conseil a été certifiée par les organismes notifiés pertinents et compétents:

### TÜV SÜD Product Service GmbH

CODAN Medizinische Geräte GmbH & Co KG  
23738 Lensahn, Germany

CODAN pvb Critical Care GmbH  
85661 Forstinning, Germany

CODAN US Corporation · Santa Ana, CA 92704, USA

CODAN ARGUS AG · 6340 Baar, Switzerland

### Presafe Denmark A/S

CODAN Medical ApS · 4970 Rødby, Denmark

### Contact

CODAN Companies  
Stig Husted-Andersen Straße 11 · 23738 Lensahn, Germany  
Tel. +49 (0) 43 63 · 51 11 · Fax +49 (0) 43 63 · 51 12 14  
www.codancompanies.com



**The decisive connection**